



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

***Séance du lundi 25 février 2008***

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/2008

**D - 20080116**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 25 février Deux mil huit, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ (*quitte la séance à 16h05*), Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

**Excusés :**

***Création d'un site internet de co-voiturage pour le personnel  
du Conseil Régional d'Aquitaine, du Conseil Général de la  
Gironde, de la Préfecture de la Gironde, de la Communauté  
Urbaine de Bordeaux et de la Mairie de Bordeaux.  
Convention de partenariat.***

M. Claude BOCCHIO, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Préfecture, le Conseil Général de la Gironde, le Conseil Régional d'Aquitaine et la Communauté Urbaine de Bordeaux ont décidé fin 2007, de s'associer pour créer en partenariat une plateforme internet de co-voiturage commune pour l'ensemble de leurs personnels dans l'objectif de réduire l'usage de la voiture dans les déplacements domicile-travail.

Cette initiative est partie d'un constat :

1. à l'échelon de l'agglomération peu d'initiatives avaient été prises ; la Ville de Bordeaux a déjà un système de ce type opérationnel depuis 2001, (mais très peu utilisé du fait du nombre d'agents limité de la collectivité susceptibles d'être concernés). C'est, semble-t-il, la raison pour laquelle notre collectivité n'a pas été associée dès le départ à cette démarche collective intéressante.
2. il semble exister une véritable demande sur le centre ville et en particulier le secteur Mériadeck, compte tenu de la densité des emplois tertiaires sur ce périmètre, et la mutualisation des initiatives va dans le bon sens ;
3. le co-voiturage est un mode de déplacement qu'il importe de ne pas négliger au regard de ses avantages : environnemental, on réduit le trafic et la pollution ; économique, on partage les frais de voiture, d'essence, péage et parking ; solidaire, on rencontre d'autres personnes ;
4. cette demande s'inscrit dans le cadre des actions de développement durable engagées par toutes nos collectivités.

La Communauté Urbaine de Bordeaux assure la maîtrise d'ouvrage de cette opération dont le coût prévisionnel est de 47 000 € TTC.

La Communauté Urbaine de Bordeaux a engagé le lancement d'une consultation auprès de bureaux d'études spécialisés dans la réalisation d'un site internet, son hébergement et sa maintenance, à titre expérimental, pendant une durée de 2 ans, ainsi que son évaluation au terme d'une année de fonctionnement.

Le principe suivant a été retenu : ce site sera prioritairement réservé aux agents des entités partenaires mais pourra être ouvert au grand public à l'issue de la phase expérimentale. L'appui de l'ADEME pourra intervenir dans le cas d'une ouverture vers d'autres administrations ou entreprises du site Mériadeck.

A ce jour les 4 partenaires ont délibéré et signé une convention de partenariat. Le bureau d'études devrait être désigné en avril 2008. L'ouverture du site aux personnels des collectivités concernées est prévue en septembre 2008.

Cette démarche de mutualisation des moyens et des besoins pour la création d'un site de co-voiturage intéresse donc bien sûr notre collectivité, au-delà du système interne existant et nous l'avons fait savoir à la Préfecture.

Cette démarche s'inscrit donc pleinement dans les objectifs de la charte municipale du développement durable mise en place en janvier 2007, concernant en particulier les mesures en faveur des déplacements domicile-travail.

Par conséquent je vous propose de bien vouloir autoriser le Maire à :

- intégrer cette démarche sur la base de la signature d'un avenant à la convention de partenariat initiale survenue entre l'Etat, représenté par le Préfet de la Région Aquitaine, Préfet de la Gironde, la Région Aquitaine, le Département de la Gironde et la Communauté Urbaine de Bordeaux.
- participer financièrement à cette opération.
- autoriser M. le Maire à imputer ces dépenses sur les crédits ouverts au budget (chapitre globalisé 012 – natures 64118 et 64138).

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Claude BOCCHIO**  
**Adjoint au Maire**

